

Compte-rendu de l'Audience à la DISP de Paris du 22/03/19

La CGT Insertion probation, organisée en réseau de syndicats départementaux sur l'Île de France, a été reçue le 22 Mars 2019 en audience par M. Ridel, Directeur Interrégional et Mme Rossi, directrice DPIPPIR pour aborder :

➤ L'ouverture de Paris La Santé

La CGT IP a pointé les difficultés que rencontre l'ensemble des personnels. (cf tract <http://www.cgtspip.org/lettre-ouverte-a-mme-la-directrice-fonctionnelle-du-spip-de-paris/>)

Le DI reconnaît que les périodes d'ouverture sont difficiles mais se déclare satisfait de l'ouverture pour le moment.

Certaines difficultés sont liées au partenariat public privé qui aggrave la situation d'autant que la direction semble avoir moins de prise que dans le cadre d'une gestion publique.

Le SPIP pourra être renforcé par l'ouverture de postes : consigne est donnée de flécher les postes parisiens quasi-intégralement en milieu fermé.

La situation risque d'être aggravée par l'ouverture de 2 QPR, après 2019 puisque l'immobilier n'est pas actuellement aux normes pour ce type de quartier (trappes à menottes, filet anti-projection...) Les réunions débiteront en Avril pour étudier les travaux à faire. Le DI assure que ces 2 quartiers ne pourront s'ouvrir à moyen constant.

L'objectif est d'atteindre 850 personnes détenues en juin, en désengorgeant les établissements de Fleury et Fresnes qui ont absorbé la charge de la fermeture. Le taux d'occupation ne pourrait pas dépasser 150 % compte tenu du PPP.

La CGT IP continue de s'opposer à la gestion déléguée et reste inquiète quant à la situation pour les collègues du SPIP et tous les personnels de l'établissement : les difficultés se multiplient alors que la maison d'arrêt n'a pas encore atteint son taux de remplissage maximum.

➤ Les ressources humaines en SPIP

La CGT Insertion Probation avait dédié sa précédente audience sur ce thème. (Cf communiqué du 5 octobre 2018).

C'est un problème récurrent sur cette DISP et l'ouverture de postes ne résorbe jamais le trop grand écart qui existe. Sur ce point la CGT IP et le DI font le même constat.

En résumé, 75 postes ouverts sont ouverts sur la DISP à la CAP. Le principal enjeu du DI est que le différentiel entre les sortants d'école et les postes proposés soit le plus proche de 0. L'an dernier plus de 20 postes non pourvus sur la DISP à l'amphi d'affectation. La DISP ne s'engage pas sur le recrutement de contractuels dans l'attente de la CAP et des sortants d'école.

La CGT IP a pointé l'absence d'organigrammes officiels qui empêche une visibilité des services et la prévision de postes en conséquence. Conscient de cette difficulté, la DISP met en place des sortes d'organigrammes internes pour avoir une clé de répartition objective des créations et répartitions des postes.

Compte-rendu de l'Audience à la DISP de Paris du 22/03/19

➤ Le management au SPIP 77

La CGT Insertion Probation a évoqué les problèmes liés au management autoritaire au SPIP de Seine et Marne, situation décrite de longue date et qui perdure. Pour la CGT elle s'aggrave et se traduit par exemple par plusieurs arrêts maladie, parfois directement conséquent à des entretiens de recadrage (Cf nombreux tracts de la CGT IP 77 à ce sujet).

Le paradoxe au SPIP 77 est que le malaise provient non plus du sous-effectif évoqué plus haut, mais bien de la forme de management pratiquée sur ce département par tous les niveaux de hiérarchie (demandes d'explications non justifiées, tentatives de division des équipes, recadrages informels, remarques totalement déplacées en réunion de service, départ de certains cadres...)

Le travail initié avec une psychologue du travail, après avoir suscité des espoirs d'amélioration, stagne. Pour la DISP la situation s'était améliorée, aussi une visite sur place serait programmée. La CGT IP invite la DISP à rencontrer les OS locales pour prendre la mesure de cette situation catastrophique.

➤ Le déploiement du RPO sur l'Île de France

La CGT IP a pointé les difficultés et incohérences du déploiement du RPO sur la DISP de Paris. Non seulement ce déploiement ne tient pas compte du sous-effectif des équipes, mais il se déroule dans le désordre le plus complet, contrairement à l'objectif d'homogénéisation des pratiques sensé être poursuivi. Pour la CGT IP ce déploiement se fait à la carte, au coup par coup, comme la gestion des flux en milieu fermé... (Cf CGT Ile-de-France tract du 21 février 2018 Un déploiement du RPO1 au rabais !).

La CGT IP a exigé que sur chaque département le déploiement du RPO se traduise par une note de la direction du SPIP qui soit discutée au sein des comités techniques locaux.

La CGT IP remarque que le DI est bien moins pressant que les cadres des SPIP qui font part une nouvelle fois d'un excès de zèle quand il est notoirement connu que les équipes sont toutes en sous-effectif et que les moyens de prise en charge restent largement insuffisants.

Sur le fond en revanche, les services de la DISP assument l'aspect analyse du risque du RPO, qui serait donc un outil pratique pour faire des statistiques. Un premier bilan sera proposé à partir de septembre.



Depuis une petite année, la CGT IP a repris un rythme régulier d'audience à la DISP. La qualité des échanges, le partage de certains constats pourrait constituer une avancée si ce discours se traduisait véritablement en acte dans les services d'Île de France.

Toutefois, les équipes sont confrontées à un accroissement constant des missions et des tâches, à de nouvelles priorités au gré des nouvelles politiques de la DAP, sans aucune perspective d'amélioration à court et moyen terme. La problématique des délégués locaux du TIG devrait ainsi rapidement se poser.

Combien de temps encore allez vous exposer ainsi vos agents?